



Actus

p.4-5

*Le logement
social : comment
ça marche ?*

p.6

RÉFECTION DES
ROND-POINTS ROUTE
DE PONTOISE

p.7

TRAVAUX DE RÉHABI-
LITATION THERMIQUE À
MEULAN-PARADIS

Résidence Services Seniors



Animations conviviales



Services à la carte



Personnel présent 24h/24



Appartements locatifs



Résidence Seniors Espace et Vie
15 rue Gambetta
78250 Meulan-en-Yvelines
01 89 43 20 06
espaceetvie.fr/meulan

& Espace et Vie

25 07 G2L-Espace et Vie. RCS Angers 488 885 773



06 75 03 44 05

facadier78@gmail.com
www.forcilia-ravalement.fr



RAVALEMENT FAÇADE PROJETÉ ISOLATION THERMIQUE (INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR - COMBLES)

JUSQU'À 90% REMBOURSER PAR L'ÉTAT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète



Agence nationale de l'habitat

27, Chemin de la Marèche - 78250 TESSANCOURT sur AUBETTE
Siret : RCS Versailles 802 044 677 00028



INDOCHINE
SPÉCIALITÉ ASIATIQUE

Pho Val de Seine

Ouvert du lundi au samedi

☎ **01 39 71 18 58**
01 39 71 04 73
C. CIAL DU VAL DE SEINE
RUE DE LA GROSSE PIERRE
78540 VERNOUILLET

Commandez en ligne sur
www.indochine78.fr →



Commandez en ligne sur
www.phovaldeseine.fr →



ENSEMBLE SCOLAIRE MERCIER SAINT-PAUL

Établissement catholique d'enseignement sous contrat
École et collège et depuis 2024 un Lycée à Meulan-en-Yvelines





LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Voie générale

Mathématiques - Physique-chimie - NSI
SES - HGGSP - Anglais Monde contemporain

Voie technologique

STMG mercatique

UN LIEU D'ACQUISITION DU SAVOIR
UN LIEU POUR GRANDIR EN HUMANITÉ
UN LIEU D'ÉVEIL SPIRITUEL

Établissement de formation et d'éducation
à caractère familial et à taille humaine.









ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE YVELINES

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Depuis plusieurs années, les riverains de l'avenue des Aulnes subissent les conséquences d'une situation environnementale et technique complexe liée à l'usine de production d'eau potable située dans leur quartier. L'arrêt progressif, puis total en 2021, de l'activité de cet établissement — demandé par l'Agence Régionale de Santé en raison de la présence de chrome VI dans les forages — a provoqué une remontée de la nappe phréatique, entraînant des inondations persistantes et des désagréments majeurs pour les habitants.

A partir de 2020, la commune de Meulan et les communes avoisinantes (60 000 habitants) ont été alimentées en eau potable par l'usine de production de Saint-Martin-La-Garenne, réseau jusque-là dédié au secours en cas d'incident sur le réseau principal.

Depuis, les services de la Communauté urbaine GPS&O et l'entreprise Veolia ont engagé un long processus administratif pour rétablir une solution pérenne. Après un premier avis défavorable de l'ANSES en 2022 (ahurissant au regard de l'inondation permanente du quartier et de la sécurité d'alimentation en eau), un nouvel avis, favorable, a été obtenu en mars 2023, permettant de relancer le projet de traitement de l'eau. Toutefois, une grève nationale des hydrogéologues a bloqué l'instruction du permis de construire pendant près d'un an.

En 2025, les choses avancent enfin : le rapport hydrogéologique est validé en janvier, le permis de construire déposé en mars et approuvé en juillet. Les travaux de réhabilitation des forages débutent aujourd'hui, suivis en 2026 par la construction d'une nouvelle filière de traitement conforme aux normes les plus strictes, incluant la décarbonatation. Le redémarrage complet de l'usine est prévu pour 2028.

Par ailleurs, les travaux prévus par le SMSO (curage de la Montcient et débusage de l'Aubette) devraient améliorer les inondations des propriétés et soulager la nappe phréatique.

Au total, ce seront huit années passées les pieds dans l'eau, des maisons et des jardins inondés, des projets de développement du quartier gelés, des travaux de voirie reportés.

Si l'on peut comprendre le principe de précaution et la protection des populations, on n'accepte en revanche difficilement cette insupportable lenteur administrative propre à notre pays, même en cas d'urgence...

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



Cécile ZAMMIT-POPESCU
Le Maire
Président de la CU GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines

Actus

p. 4 • Le logement social : comment ça marche ?

Cadre de vie

- p. 6 • De nouvelles structures pour les ados
• Des arrêts de bus accessibles à tous
• De nouvelles fontaines au cimetière
• Réfection des ronds-points route de Pontoise
• Le skatepark sort de terre
- p. 7 • Rue du Maréchal Foch : fin des travaux
• Démarrage des travaux de réhabilitation thermique à Meulan-Paradis

Services publics

- p. 8 • Prochaines élections municipales
• OPAH-RU - Dispositif Bail Renov'
• Des noms qui sentent bon les fleurs à la MPE
• Sorties CCAS
- p. 9 • La taxe foncière à Meulan-en-Yvelines : votre feuille d'impôts locaux expliquée

Vie locale

- p. 10 • Fermetures de fin d'année
• Du bus au projet : l'emploi et l'entrepreneuriat
• Forum de l'emploi
• Nouveaux commerces
• Nouveaux Meulanais

Culture

- p. 11 • À ne pas manquer

Vie associative

- p. 11 • Gymnastique Volontaire de Meulan
• Croix-rouge

Retour sur...

- p. 12 • Ciné plein air
• Rentrée scolaire
• Tournoi de beach volley
• Forum des associations
• Bus Job Insertion & social
• Bus de la création d'entreprise
• 100 ans de Madame LE GARS
• Goûter partagé du CCAS
• La Fête des livres à petit prix la bibliothèque
• Médailles du travail des Meulanais
- p. 13 • Les comptines de Lutèce
• Atelier Philo
• Octobre rose
• Semaine bleue du CCAS
• 30 ans du Festival des Fromages

Vie municipale

- p. 15 • Conseil municipal
• Tribune libre

Prochainement

- p. 16 • Noël à Meulan-en-Yvelines

Le logement social : comment ça marche ?

À Meulan-en-Yvelines comme ailleurs en France, le logement social représente un pilier essentiel de la politique de l'habitat. Il permet à des ménages aux revenus modestes d'accéder à un logement décent à un loyer abordable. Mais comment fonctionne ce système ? Qui peut en bénéficier ? Et selon quelles règles sont attribués ces logements ? Décryptage.

Qu'est-ce que le logement social ?

Le logement social est un habitat à loyer modéré, destiné aux ménages aux revenus modestes. Il s'agit d'un logement financé en partie avec l'aide de l'État et géré par des bailleurs sociaux. Il est destiné à des personnes dont les revenus ne dépassent pas certains plafonds. Ces logements sont financés par des prêts aidés et des subventions publiques, ce qui permet de proposer des loyers inférieurs à ceux du marché privé.

Il existe plusieurs catégories de logements sociaux :

- **PLAI** : pour les foyers du 1^{er} quartile
- **PLUS** : le plus courant, pour les revenus modestes.
- **PLS** : pour les ménages aux revenus intermédiaires.
- **PLI** : pour ceux qui dépassent les plafonds du PLS mais restent exclus du marché privé.

En France, environ 17 % du parc locatif est constitué de logements sociaux.

Le logement social est un outil de cohésion sociale qui vise à :

- Réduire les inégalités territoriales
- Favoriser la mixité sociale
- Lutter contre le mal-logement et la précarité énergétique
- Répondre aux besoins des publics fragiles (personnes âgées, handicapées, jeunes, familles monoparentales).

Les communes doivent respecter un taux minimal de logements sociaux (25 % pour les villes de plus de 3 500 habitants, selon la loi SRU).



Conditions d'accès : qui peut en bénéficier ?

Pour obtenir un logement social, il faut :

1. Faire une demande via le portail national ou auprès du CCAS de la commune.
2. Respecter les plafonds de ressources, calculés selon le revenu fiscal de référence de l'année N-2 et qui varient selon :
 - La composition du foyer.
 - La localisation du logement (Île-de-France, province, outre-mer).
 - Le type de logement demandé (PLAI, PLUS, PLS).
3. Être en situation régulière sur le territoire français.
4. Avoir plus de 18 ans (si vous êtes un mineur émancipé, vous devez vous rendre en guichet d'enregistrement pour enregistrer votre demande).

Par exemple, en Île-de-France, une personne seule ne doit pas dépasser environ 26 687 € de revenu fiscal annuel pour un logement PLUS. Ces plafonds sont révisés chaque année et environ 60 % de la population française est éligible.

Des exceptions existent en cas de baisse de revenus ou de changement de situation familiale.

Situation en Île-de-France

La région connaît une forte tension locative :

- 888 150 demandes de logement social étaient en attente fin 2024 (le délai médian d'attribution est de 2 ans et demi)
- 30,5 % des demandes sont des mutations internes de locataires HLM
- En 2024, 65 094 attributions ont été réalisées, dont 9 100 à Paris

Règles d'attribution :

Comment sont choisis les candidats ?

Dès que votre demande est validée, elle est visible par les bailleurs, les communes, la préfecture, Action Logement, du département concerné (ou de la région si votre demande concerne l'Ile de France). Lorsque l'un d'entre eux dispose d'un logement correspondant à vos attentes, il prendra contact avec vous.

Comment sont attribués les logements sociaux ?

Les logements sont attribués par une commission d'attribution (CAL), composée de représentants du bailleur, de la Mairie et de l'État. Les dossiers sont examinés selon plusieurs critères :

- Ressources du foyer.
- Composition familiale.
- Situation professionnelle et sociale.
- Urgence ou précarité (ex : demande reconnue prioritaire Accord Collectif Départemental ou DALO)
- Ancienneté de la demande.

Un supplément de loyer de solidarité (SLS) peut être appliqué si les revenus du locataire dépassent les plafonds après attribution. En cas de dépassement trop important, le locataire peut être amené à quitter le logement.

Les différents bailleurs à Meulan

1001 Vies Habitat :

- Paradis – ensemble du quartier
- Belvédère – allée Sylvestre
- Clos Saint-Pierre – allée Saint-Pierre
- Clos du Pavillon – côte du Pavillon
- Léon Boivin – rue Gambetta

Les Résidences Yvelines-Essonnes :

- Résidence du Parc – Parc Municipal
- Cité des Annonciades - rue des Annonciades
- Résidence Victor Hugo - avenue Gambetta et rue Nicolas Leclerc
- Résidence Daudet - rue des Annonciades
- Impasse Sophie de Condorcet
- Allée de la Croix de Noailles

CDC Habitat :

- Résidence Gambetta - Rue Valéry
- Rue de Tessancourt

Immobilière 3F :

- Résidence La Clairière – rue de Beauvais

Association Foncière Logement :

- Résidence Les Terrasses de Thun – avenue du Maréchal Joffre et côte d'Évecquemont : exclusivement Action Logement

Le logement social à Meulan : état des lieux

Il y a 1132 logements sociaux sur la commune répartis sur différents quartiers. Rapporté au nombre total de résidences principales, le taux de logement social sur la ville est de 28,58% (au 01/01/24).

Le logement social est un outil indispensable pour garantir le droit au logement pour tous mais à Meulan, la demande reste malheureusement forte. Comprendre les règles d'accès et d'attribution est essentiel pour mieux orienter les habitants dans leurs démarches. Actuellement, le nombre de demandes de logement en attente sur la commune est de 440. Le délai d'attente varie selon la typologie demandée et la situation personnelle du demandeur.

La gestion en flux : une nouvelle façon de gérer les logements

Dans un souci d'amélioration de la fluidité du parc social, de respect des objectifs en matière de mixité sociale et de prise en compte des publics prioritaires, mais aussi pour offrir davantage de souplesse et d'opportunité pour satisfaire les demandes de logements, les procédures d'attribution des logements sociaux ont évolué. Il n'existe donc plus de gestion en stock.

Avant : chaque acteur avait des logements "en stock", c'est-à-dire identifiés à l'avance.

Aujourd'hui : les logements libérés sont répartis chaque année entre les réservataires, selon un pourcentage défini. Par exemple, la Ville peut proposer des candidats sur 20 % des logements libérés dans l'année.

Ce système permet :

- Une meilleure répartition des logements,
- Une plus grande souplesse dans les attributions,
- Une meilleure transparence.

Données INSEE sur Meulan

Selon les dernières statistiques :

- La commune compte environ 4 000 logements, dont près de 1 160 logements sociaux.
- Le parc est composé majoritairement d'appartements.
- Le taux de propriétaires est inférieur à la moyenne départementale, ce qui renforce le rôle du logement social.

Profils des demandeurs* :

- 38 % de personnes seules
- 26 % de couples avec enfants
- 25 % de familles monoparentales
- 80 % ont un emploi
- 61 % ont un revenu mensuel supérieur à 1 349 € par unité de consommation

*Sources :

DRIHL - Socle de données demandes et attributions de logements sociaux 2024
Infographie DRIHL 2024 – Attributions de logements sociaux

De nouvelles structures pour les ados au square des Bois

Depuis le mois de juillet, le square des Bois s'est enrichi de deux nouvelles installations spécialement pensées pour les adolescents et issues de la réflexion du Conseil Municipal des Jeunes. Il s'agit d'une toile d'araignée et d'une balançoire.

Ces structures viennent s'ajouter à celles déjà présentes dans ce lieu apprécié des familles où prend place un city-stade, une aire de jeux pour enfants, un espace de fitness et un terrain de pétanque.



Des arrêts de bus désormais accessibles à tous

Durant l'été, la Communauté urbaine GPS&O a procédé à différents travaux sur plusieurs arrêts de bus. Ces travaux répondent à la réglementation afin de garantir l'accessibilité des transports publics à l'ensemble des usagers. Ces aménagements facilitent la montée et la descente des passagers, en particulier pour les personnes à mobilité réduite. 11 nouveaux arrêts ont été rendus accessibles cet été, soit 20 arrêts sur 29.

Arrêts déjà accessibles :

- Arquebuse
- Arquebuse / La Poste
- Boulevard Thiers Thun le Paradis x2
- Café du stade
- Place du Vexin x2
- Collège Henri IV x2

Arrêts mis en accessibilité :

- Les Alouettes
- Rue de la Ferme
- Centre commercial
- Grand Sentier x2
- Centre cardiologique x2
- Route d'Evécquemont
- Gambetta x2

De nouvelles fontaines au cimetière

Le cimetière s'est équipé de trois nouvelles fontaines venues remplacer de simples robinets. Elles offrent aux familles et aux visiteurs la possibilité d'arroser plus facilement les plantes et fleurs.



Réfection des ronds-points route de Pontoise

Les travaux de réfection de la chaussée sur la route de Pontoise portés par la Communauté Urbaine GPS&O se poursuivent. Initialement prévu jusqu'à fin septembre, le chantier du second rond-point est prolongé jusqu'au 19 décembre 2025, en raison de contraintes techniques et réglementaires (interdiction de mise en place d'alternat sur la RD 922, retard du fait de suspicion d'amiante dans un prélèvement de voirie sur les travaux du premier rond-point).

Pour garantir la sécurité des usagers et des équipes, le phasage des travaux a été adapté. Cette réorganisation permet de maintenir la circulation sur le giratoire tout en assurant la bonne exécution des aménagements. Dans le cadre de ces travaux, un effort particulier est porté à la revalorisation paysagère de la route de Pontoise, notamment à proximité du collège Henri IV. 31 érables seront plantés en bordure de voirie, chacun mesurant entre 1,80 m et 2,00 m de haut, afin de reconstituer l'alignement arboré. En complément, 1 prunus et 4 thuyas viendront remplacer des arbres morts, contribuant à la diversité végétale et à l'embellissement du secteur.



Le skatepark sort de terre

Annoncé depuis plusieurs mois, le projet de skatepark a franchi une étape : les travaux ont débuté le 15 septembre et devraient s'achever en novembre. Implanté le long de la piscine de l'île Belle, l'équipement a été pensé avec et pour les habitants. Débutants, confirmés ou professionnels : la diversité des pratiquants consultés a guidé la conception d'un lieu adapté à tous les niveaux.



Rue du Maréchal Foch : fin de travaux

Après 9 mois de travaux conduits par la Communauté Urbaine GPS&O, la rue du Maréchal Foch retrouve sa vitalité. Ce chantier avait pour objectif entre autres d'embellir le centre-ville, dynamiser les commerces, améliorer l'accessibilité et préserver l'environnement : trottoirs élargis et accessibles, revêtement en pierre, circulation apaisée, aménagement d'itinéraires cyclables, stationnements modulables, espaces pour terrasse, renouvellement des conduites d'eau potable et raccordement au réseau d'assainissement, effacement et enfouissement partiel des réseaux électriques.



Démarrage des travaux de réhabilitation thermique à Meulan-Paradis

Ce chantier d'envergure sur cette résidence historique, prévu sur une durée de deux ans, vise à améliorer le confort des habitants tout en réduisant l'empreinte énergétique des bâtiments.

Avant le lancement des travaux, tous les résidents, copropriétaires et locataires, avaient été conviés à des réunions d'information avec la présentation du projet de rénovation.

Les premières étapes consistent à installer trois bases de vie pour les ouvriers ainsi que les échafaudages sur trois bâtiments pilotes qui serviront de témoins pour les travaux à venir. Les adresses concernées sont du 2 au 4 allée des Acacias, 4 allée du Moulin et du 18 au 26 allée des Marguerites.

Les bases de vie ont été mises en place aux Acacias et aux Marguerites. L'installation des échafaudages a été réalisée courant septembre. Les travaux de rénovation proprement dits ont débuté dans les premiers jours d'octobre.

Afin de réduire la durée globale du chantier, la copropriété, dans laquelle le bailleur social 1001 Vies Habitat est majoritaire à 75%, a été divisée en trois lots (Meulan 1, Meulan 2 et Meulan 3), chacun confié à une entreprise différente. Ces trois entreprises interviendront simultanément, avec un calendrier commun de démarrage et de fin des travaux.

Le coût total de la rénovation est de 32 447 904€ répartis au prorata des tantièmes de chaque copropriétaire. Si une très grande partie est assumée par le bailleur, la tranche du reste à charge pour les copropriétaires varie entre 10 160€ et 30 000€ par ménage avec une prise en charge par le bailleur pour les ménages les plus modestes. C'est une décision courageuse de la copropriété qui permettra d'améliorer considérablement la qualité du bâti et de valoriser les biens.



Prochaines élections municipales

Les prochaines élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

Qui doit s'inscrire ?

L'inscription n'est pas automatique pour tout le monde. Seuls les jeunes recensés à 16 ans et devenus majeurs sont inscrits d'office. Dans tous les autres cas, une démarche est nécessaire, notamment si vous avez déménagé ou changé d'adresse.

Date limite d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous avez eu 18 ans récemment et n'avez pas été inscrit automatiquement,
- Vous avez déménagé récemment,
- Vous venez d'acquérir la nationalité française,
- Vous avez récemment recouvré votre droit de vote.

Passé ce délai, il ne sera plus possible de voter aux municipales.

Et si je ne peux pas me déplacer pour voter ?

Si vous êtes dans l'impossibilité de voter en personne, vous pouvez établir une procuration en ligne et auprès du commissariat.

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire de trois manières :

- En ligne sur service-public.fr
- Directement en Mairie
- Par courrier à la Mairie

Pour toute inscription, vous devez joindre les documents suivants:

- Le formulaire cerfa n°12669
- Un justificatif d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour les citoyens européens

Si vous êtes ressortissant de l'Union Européenne et que vous résidez en France, vous avez le droit de voter aux élections municipales. Vous devez cependant impérativement vous inscrire sur les listes électorales complémentaires.

OPAH-RU - Dispositif Bail Renov'

Bailleur ou locataire, inscrivez-vous vite aux prochains webinaires sur le site de l'ADIL 78

Bail Renov' est un dispositif gratuit mis à la disposition des propriétaires bailleurs et des locataires pour leur apporter informations, conseils et actualités sur la rénovation et la performance de leurs logements, ainsi que sur leurs droits et obligations. C'est une réponse concrète au calendrier d'interdiction progressive de mise en location des logements privés dits énergivores (Etiquette G en 2025, Etiquette F en 2028, Etiquette E en 2034).

Des webinaires sont actuellement organisés à destination des propriétaires bailleurs et des locataires de septembre à décembre.

Pour tout savoir des dates de sessions spécifiques à votre statut et vous y inscrire, rendez-vous sur le site de l'ADIL 78 : <https://www.adil78.org/bail-renov/>

Pour plus d'information sur le dispositif Bail Renov', n'hésitez pas à consulter également le site dédié : <https://bailrenov.fr/>

Retrouvez l'article complet sur le site internet de la Ville.

Des noms qui sentent bon les fleurs à la Maison de la Petite Enfance

Une brise florale souffle sur la Maison de la Petite Enfance. Pour mettre en valeur ses différentes structures d'accueil, une identité fleurie a été choisie par les professionnelles, symbolisant la douceur et le bien-être. Le **Multi-accueil** se nomme désormais **La Ronde des Lilas**. Comme une ronde d'enfants qui s'amuse, le lilas évoque la délicatesse et le bonheur simple des jeux partagés.

Le **Relais Petite Enfance** (RPE) s'est quant à lui rebaptisé le **Relais des Capucines**. Ces fleurs joyeuses et colorées symbolisent la vitalité et la joie de vivre, tout ce que le Relais s'attache à transmettre aux assistantes maternelles et aux familles qu'il accompagne au quotidien. Enfin, le **Lieu d'Accueil Enfants/Parents** (LAEP), espace de rencontres et d'échanges, a fleuri pour devenir la **Maison des Coquelicots**. Ce nom évocateur de douceur et d'apaisement reflète parfaitement l'esprit de ce lieu.

Pour rappel, la Maison des Coquelicots est un espace de parole, d'écoute et de convivialité où parents et futurs parents peuvent venir avec leurs enfants de moins de 4 ans. L'accès y est libre et gratuit, sans inscription. La Maison des Coquelicots vous accueille les premiers et troisièmes mardis de chaque mois hors vacances scolaires de 10h à 12h (fréquentation libre). Calendrier d'ouverture : mardi 4 & 18 novembre / mardi 2 & 16 décembre



Sorties CCAS

Décembre 2025 : Marché de Noël d'Amiens – date d'inscription auprès du CCAS du 12 au 26 novembre

Dimanches 30 **novembre** et 14 **décembre** (ou distribution de colis de Noël le 2 décembre) : Repas de fin d'année

Mardi 27 **janvier** : Goûter partagé – date d'inscription auprès du CCAS du 5 au 14 janvier

Février 2026 : Sortie surprise – date d'inscription auprès du CCAS du 7 au 16 janvier



Fermetures de fin d'année : Mairie, CCAS et bibliothèque

Afin de préparer cette fin d'année au mieux, voici les fermetures exceptionnelles des différents établissements municipaux :

- Maison de la Petite Enfance : du 25 décembre au 4 janvier
- Bibliothèque multimédia : du 23 décembre au 31 décembre inclus
- CCAS : les 2 et 3 décembre
- Mairie : les 2 et 3 janvier 2026

Du bus au projet : l'emploi et l'entrepreneuriat s'invitent à Meulan-en-Yvelines

Le parking de l'Aubette se transforme en un lieu de rencontres pour l'emploi et l'entrepreneuriat. Ces derniers mois, il a accueilli plusieurs bus itinérants qui viennent à la rencontre des Meulanais pour leur proposer un soutien concret.

Le premier, **le Bus Job Insertion & Social**, mis en place par le Département des Yvelines, offre un accompagnement aux personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle, ainsi qu'à celles confrontées à des difficultés sociales (dernier passage le 9 septembre et prochain passage le 9 décembre). L'occasion pour de nombreux Meulanais de bénéficier de conseils personnalisés et d'être orientés dans leurs démarches.

Le deuxième, **le Bus de la création d'entreprise** de GPS&O, a récemment fait escale dans notre ville (dernier passage 17 septembre). Ce dispositif itinérant a pour mission de sensibiliser, informer et orienter les futurs entrepreneurs. Qu'il s'agisse de solutions de financement, de questions règlementaires ou de dispositifs d'accompagnement, les porteurs de projets ont pu échanger librement et sans rendez-vous avec des experts.

Forum de l'emploi

Un bilan très positif pour le forum de l'emploi organisé par France Travail à la Ferme du Paradis le 18 septembre dernier ! Cet événement de proximité a permis une rencontre fructueuse entre les demandeurs d'emploi et les entreprises locales.

Les chiffres confirment l'intérêt de cette initiative :

- 16 entreprises étaient présentes, offrant une diversité d'opportunités de recrutement.
- 199 candidats s'étaient inscrits en amont.
- 125 visiteurs ont été comptabilisés sur place soulignant une participation concrète et ciblée.

Ce rassemblement a offert une plateforme pour les échanges directs, permettant aux chercheurs d'emploi de déposer leur CV et d'entamer des discussions immédiates avec les recruteurs.



Nouveaux commerces

Maison Beirut :

Restaurant libanais
67 rue du Maréchal Foch.
Du lundi au samedi
De 12h à 15h et de 18h à 22h30.
Contact : 09 61 43 10 87
Instagram : @maison_beirut78



Munz Cake :

Gâteaux personnalisés - créations artistiques - ateliers et cours ouverts au public - vente de matériel de pâtisserie.
10 rue Albert Jozon.
Du mardi au samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 13h
Contact : 07 43 52 78 58
Instagram : @munz_cake



Nouveaux Meulanais ? Inscrivez-vous !

Vous avez emménagé à Meulan-en-Yvelines en 2025 ?

Faites-vous connaître auprès de la Mairie en indiquant vos nom, prénom, adresse et nombre de personne(s) vivant dans le foyer à evenementiel@ville-meulan.fr ou remplissez le formulaire en ligne sur le site de la Ville.

Le Maire et les élus vous accueilleront lors d'un moment convivial, pour vous présenter la commune et répondre à vos questions.



Ciné plein air

26 août



Rentrée scolaire

1^{er} sept



Tournoi de beach-volley du SDIS78 en partenariat avec l'association Will'Sports

6 sept



Forum des associations

7 sept



Bus Job Insertion & Social

9 sept



Bus de la création d'entreprise

17 sept



100 ans de Madame LE GARS

20 sept



Goûter partagé du CCAS

23 sept



La Fête des livres à petit prix à la bibliothèque

Du 23 au 27 sept



Médailles du travail des Meulanais

27 sept



Les comptines de Lutèce

27 sept



Atelier Philo

4 oct



Octobre rose avec la GVM et Sunshine Events

4 oct



instant Unique de Sophie

Semaine bleue du CCAS

Du 6 au 10 oct



30 ans du Festival des Fromages

11-12 oct



Conseil municipal *Délibérations votées lors de la séance du 25 septembre 2025 :*

Amendes administratives pour le non-respect du permis de louer

Ce dispositif impose aux propriétaires de certains logements de demander une autorisation avant toute mise en location.

Désormais, en cas de non-respect de la procédure (absence de demande ou location malgré un refus), la Ville pourra prononcer des sanctions financières. Cette mesure vise à lutter contre l'habitat indigne et à garantir des logements décents pour tous.

Ouvertures dominicales des commerces pour l'année 2026

Comme chaque année, le Conseil municipal a approuvé les autorisations d'ouverture exceptionnelle des commerces pour 12 dimanches (le maximum) en 2026 : 8 février – 1^{er} mars – 5 avril – 24 et 31 mai – 21 juin – 4 et 11 octobre – 6, 13, 20 et 27 décembre 2026. Le Conseil communautaire de GPS&O devrait approuver ces propositions dans les mêmes termes le 18 décembre.

Organisation du temps scolaire : dérogation

Depuis plusieurs années, la commune a fait le choix, en concertation avec les enseignants et parents d'élèves et après l'avis favorable des Conseils d'écoles, d'organiser la semaine scolaire sur quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi). Cette mesure est toutefois dérogatoire et doit être soumise à l'avis du Conseil municipal tous les quatre ans.

11
NOVEMBRE
2025

12h

Cérémonie au cimetière de Meulan-en-Yvelines
Commémoration au Monument aux Morts puis
recueillement sur les tombes des soldats

Prochain Conseil municipal

Mercredi 10 décembre à 20h30

Salle du Conseil municipal

Prochains Conseils communautaires

Jeudis 27 novembre et

18 décembre à 18h

Aubergenville - La Nacelle

Prochaines permanences Maire et Adjointes

15 novembre et 13 décembre

de 10h à 12h

à l'Espace Paradis

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines

(Divers Droite – majorité – 22 élus)

A la suite de la reconnaissance officielle par la France de l'État de Palestine, quelques mairies ont été pavées d'un drapeau palestinien. La jurisprudence est floue sur cette pratique mais la question n'est pas tant celle de la légalité que celle d'une réalité qui s'impose à nous : la politique internationale relève exclusivement de la compétence de l'État, pas de celle des collectivités. C'est pourquoi ni le drapeau ukrainien ni aucun autre drapeau d'un pays étranger n'a sa place sur le fronton de l'hôtel de ville de Meulan où est inscrite notre devise nationale "Liberté Égalité Fraternité" qui à elle seule porte des valeurs humaines universelles.

Unis Pour Notre Ville

(Divers Gauche – minorité – 5 élus)

Le printemps des communes est là. A quelques mois des élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2026, beaucoup de communes semblent se réveiller de 5 années de torpeur. Les fleurs reverdissent dans les bacs, les fêtes de quartier naissent, les travaux finissent, les inaugurations et les poses de première pierre se succèdent, même les élus ressortent de leur hibernation. Comme vous l'avez certainement remarqué, Meulan n'échappe pas à cette règle. Ne vous laissez pas duper par ce printemps passager et pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Suivez nous sur «facebook.com/MeulanUnisPourNotreVille» ou par mail «contact@upnv.fr»

Retrouver Meulan

(RN – minorité – 2 élus)

Peut-on encore se sentir en sécurité à Meulan entre l'attaque de civils sur le quai de la gare et des vitrines brisées dans la rue commerçante ? Le centre ville récemment rénové semble être fortement accidentogène par une voie étroite laissant peu de place aux croisements voitures/vélos. Les caves sur l'ensemble de Paradis ont été fortement sécurisées par 1001 vies, ce qui n'empêche pas les habitants de déposer leurs encombrants en nombre grandissant depuis la fin de la collecte en porte à porte. À vos rubans roses et moustaches pour les mois à venir soyons solidaires et combatifs face à la maladie. Nous saluons la richesse du programme sénior !



villedemeulanenyvelines :

VilledeMeulanenYvelines

192 publications 292 followers 0 suivi(e)s

FR Bienvenue sur le compte officiel de la ville de Meulan-en-Yvelines !

📍 10 place Brigitte Gros

Facebook : Ville de Meulan-en-Yvelines



@ Thierry Kinvald Sarrazin



@ Chana Afonso



@ Johan Thomas

Ouvrez grand vos objectifs ! À Meulan, toute l'année, nous guettons vos clichés les plus épatants, ceux qui racontent une histoire, ceux qui ont la plus belle lumière. Dégagez vos plus belles photos et envoyez-les (avec le crédit photo, bien sûr) à evenementiel@ville-meulan.fr : les plus réussies auront leur quart d'heure de gloire sur notre compte Instagram !



La Mairie et le CCAS remercient les commerçants de Meulan pour leur soutien et implication pour le don de lots qui ont été offerts aux participants du goûter loto intergénérationnel du 8 octobre :

La Charcuterie Henry, le Clos Di vin, le salon «Saby Beauty», les pharmacies «des Écoles» et «Mansoury», l'agence immobilière Nouvelle Immo, les restaurants «Le Petit Prince», «L'inattendu» «Univ'air food», « Sofra grill», les boulangeries Alicia et Ferry, la fleuriste «Aux fleurs de vie» , la mercerie «Aux Doigts de Fée» , Meulan primeur et la librairie «Le Cimmérien».

La Municipalité a la douleur de vous faire part du décès brutal de

Stéphane MALEVRE, agent des Espaces Verts, survenu le 27 septembre
et

Séverine DELAHAYE, agent du Gymnase, survenu le 19 octobre

Elle adresse ses condoléances les plus sincères à leurs familles et proches
et leur assure de tout son soutien dans cette terrible épreuve.



Au programme :

Du lundi 24 novembre au vendredi 19 décembre :

La boîte aux lettres du Père Noël

Accueil de la Mairie - Horaires d'ouverture.

Pour que le Père Noël te réponde, pense bien à indiquer toutes tes coordonnées : ton nom, ton prénom ainsi que ton adresse complète.

Du jeudi 4 au dimanche 7 décembre :

Le Petit Marché de Noël de l'ACAM

De 10h à 18h

Place Ducrocq

Samedi 6 décembre :

Réservé aux petits Meulanais à partir de 4 ans

Pierre et le loup - Spectacle de Noël

15h30 - Gratuit - durée 45 min

Sur réservation au 01 30 90 41 41 ou culture@ville-meulan.fr

Bergerie - Ferme du Paradis

Samedi 20 décembre :

Ateliers créatifs de Noël

De 10h à 12h (accueil en continu)

Salle du Conseil - Mairie

Du samedi 20 décembre au mardi 30 décembre (sauf le 25 décembre) :

Patinoire

De 10h30 à 13h et de 15h à 19h

Gratuit - Gants obligatoires - Place Brigitte Gros

Du samedi 20 décembre au samedi 3 janvier (sauf le 25 décembre) :

Manège et trampolines

De 10h30 à 13h et de 15h à 19h

Place Brigitte Gros

Du vendredi 26 décembre au vendredi 30 janvier 2026 :

Parcs à sapins naturels

- rue du Fort
- square des 9 Arpents
- bas de la route de Pontoise
- quai de l'Arquebuse
- parking de la piscine de l'île Belle
- parvis de la Maison des Associations

Dimanche 11 janvier 2026 :

Concert du Nouvel An

15h

Orchestre Philharmonique Francilien

Bergerie - Ferme du Paradis

Du 6 décembre 2025 au 4 janvier 2026 :

Illuminations de Noël



Horaires Mairie

Lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Mardi de 8h30 à 12h30
Mercredi de 8h30 à 17h
Samedi de 8h30 à 12h30

Permanences

OPAH RU

sur rendez-vous
2^{ème} jeudi du mois 13h30 - 17h
Mairie - 01 30 90 41 41

Avocat

uniquement sur rendez-vous
1^{er} jeudi du mois 17h - 19h30
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Écrivain public

uniquement sur rendez-vous
• lundi 9h-12h30
et 13h30 - 17h30
Espace Paradis
• mercredi 13h30-17h30
Mairie
01 30 90 41 41

Accompagnement numérique aux démarches administratives - PIMM'S

lundi 14h - 17h
Espace Paradis - 01 75 83 80 42
yvelines@pimmsmediation.fr

Information juridique

sans rendez-vous
lundi 9h-12h
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Mission locale

sans rendez-vous
1^{er} et 3^{ème} mardi du mois 14h - 17h
pour les 16 - 25 ans
Espace Paradis - 01 30 91 21 50

Police municipale

lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9h-14h
mercredi : 12h-16h30
7 rue des Écoles - 01 30 90 41 41
police-accueil@ville-meulan.fr

À l'écoute des Meulanais

Le Maire et les Adjointes vous reçoivent en Mairie tous les jours sur rendez-vous (cabinetdumaire@ville-meulan.fr) et sans rendez-vous à l'Espace Paradis de 10h à 12h un samedi par mois.

